

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 05 juillet 2012

DCM N° 12-07-01

Objet : Approbation des orientations stratégiques du plan-guide pour le quartier Metz Nord-Patrotte.

Rapporteur : M. LIOGER, Premier Adjoint au Maire

Le quartier de Metz Nord-Patrotte est depuis de nombreuses années un quartier en difficulté. Longtemps délaissée, la population y est fragilisée et la paupérisation grandissante.

L'espace urbain concerné est relativement restreint et peu ouvert vers l'extérieur. Il présente la particularité d'être largement enclavé dans la commune du fait de la présence de grandes infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires.

Le développement urbain et industriel de ce quartier s'est fait autour d'une structure maraîchère et rurale préexistante et a abouti à un tissu très hétérogène et des formes disparates.

En 2003, la Ville de Metz s'est engagée aux côtés de la Ville de Woippy et de l'Etat dans une Opération de Renouvellement Urbain (ORU) pour accélérer le traitement des déséquilibres sociaux et urbains importants affectant les quartiers situés au nord de la ville. Les deux objectifs principaux mis en évidence par le diagnostic de l'ORU sont le désenclavement du site et la création d'une nouvelle centralité.

Cependant la mise en œuvre a été limitée à quelques opérations isolées au sein de la Patrotte et du Chemin de la Moselle en deçà des enjeux identifiés. Ces actions très sectorielles et partiellement réalisées ont principalement eu pour but de répondre à des situations ponctuelles d'insécurité ou d'améliorer des espaces extérieurs.

Le constat fait en 2008 sur les limites de ces actions ponctuelles a incité la municipalité à poser les enjeux d'un renouvellement urbain ambitieux du quartier et le 30 octobre 2008 le conseil municipal a approuvé la mise en place d'un marché de définition pour lequel 3 équipes d'urbanistes ont été sélectionnées.

Entre 2009 et 2010, un diagnostic et une concertation importante avec la population ont été réalisés et ont permis d'aboutir à trois visions de ce que pourrait devenir le quartier. Ce temps a permis d'enrichir la palette des actions possibles, envisageables et souhaitables pour ce quartier et a mis en exergue que seule une opération globale et au long cours de reconquête urbaine et sociale pouvait permettre de réintégrer ce quartier dans le marché de l'habitat et de le lier au territoire auquel il appartient.

La municipalité, accompagnée par l'équipe constituée autour de l'urbaniste Alain Casari en 2011, souhaite maintenant entamer une nouvelle étape dans le projet urbain de Metz Nord-Patrotte.

Un plan-guide a été élaboré et propose une vision stratégique de ce que sera le quartier à long terme. Ce qui était vécu jusqu'à présent comme une contrainte et œuvrait à son isolement, la voie de chemin de fer, doit devenir la source de nouvelles opportunités pour son renouvellement. Avec l'arrivée de Mettis en 2013, ce quartier s'articulera autour du deuxième pôle d'échange multimodal de l'agglomération messine et représentera un atout majeur pour le développement d'une ville durable capable de proposer une offre diversifiée d'habitat et de mobilité.

Ce plan-guide est un outil de référence pour à la fois piloter, dialoguer et communiquer sur ce projet de renouvellement. Il a pour vocation d'assurer une cohérence globale dans le temps entre toutes les actions qui ont été menées, celles en cours et celles qui le seront dans ce quartier.

Il identifie également un certain nombre de secteurs sur lesquels des projets de requalification, de renouvellement ou de développement urbain seront proposés et précisés en fonction des opportunités foncières et financières, en cohérence avec la dynamique de la demande et le contexte économique.

Ce plan guide permettra d'engager secteur par secteur une concertation et la proposition d'actions opérationnelles qui seront cohérentes avec la vision d'ensemble et permettront une transformation profonde et progressive du quartier.

Pour répondre aux attentes des habitants, d'ores et déjà, un certain nombre d'actions très concrètes ont été réalisées, comme le transfert de la Mairie de quartier ou la reconfiguration du carrefour sud de la route de Thionville et d'autres engagées comme la réalisation de l'infrastructure Mettis ou la suppression du passage à niveau.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les actions présentées dans le cadre du plan guide du projet de rénovation urbaine des quartiers de Metz Nord

CONSIDERANT que ces actions contribueront à requalifier les quartiers de Metz nord et leur redonner une place stratégique au cœur de la ville et de l'agglomération

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** les orientations stratégiques du plan-guide du quartier Metz Nord-Patrotte.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Le Premier Adjoint Délégué :

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Service Aménagement Opérationnel

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 8.4

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 41

Absents : 14

Dont excusés : 14

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ